

22.—Affaires des compagnies canadiennes d'assurance-vie à l'étranger et ensemble de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger, 1940—fin

Item	Nouvelles polices (net)	En vigueur au 31 déc. (net)	Primes nouvelles encaissées (net)	Réclamations nouvelles payées (net)
	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes à l'étranger—fin				
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales.....	4,619,761	89,726,353	1,633,658	2,488,683
Provinciales.....	1	1	1	1
Compagnies britanniques (vie).....	Nil	Nil	Nil	Nil
Compagnies étrangères (vie).....	“	“	“	“
Sociétés fraternelles étrangères.....	“	“	“	“
Totaux.....	223,483,805	3,317,124,196	122,065,229	57,781,101
Toute assurance-vie au Canada et affaires canadiennes à l'étranger				
Compagnies canadiennes (vie)—				
Fédérales.....	610,368,180	7,836,611,820	247,150,815	102,018,197
Provinciales.....	14,079,587	66,143,241	1,982,015	850,815
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales.....	13,760,211	198,537,283	3,580,560	5,285,588
Provinciales.....	8,397,528	62,607,575	1,525,304	1,613,452
Compagnies britanniques (vie).....	11,106,491	145,603,299	4,565,046	2,345,857
Compagnies étrangères (vie).....	187,594,909	2,220,505,184	68,916,805	26,847,609
Sociétés fraternelles étrangères.....	6,190,576	68,754,109	1,578,733	1,043,773
Grands totaux.....	851,497,482	10,598,762,611	329,279,278	146,005,291

¹ Aucune déclaration.

Section 3.—Assurances diverses

Depuis 1875, l'assurance sur les risques autres que la vie ou le feu a fait des progrès constants. Le rapport du surintendant des Assurances pour l'année civile 1880 fait voir que le nombre de compagnies autorisées à vendre de l'assurance-accident, de cautionnement, contre le bris de glace et contre les explosions de chaudières à vapeur—les seuls genres d'assurance vendus alors—est de 5, 3, 1 et 1 respectivement. Le rapport de l'année 1940 indique que l'assurance diverse au Canada comprend maintenant différentes formes d'accidents et 24 autres genres d'assurance vendue par les compagnies à charte fédérale. En 1880, il y a dix compagnies qui s'occupent d'assurances diverses, mais en 1940 il y en a 249 dont 53 canadiennes, 67 britanniques et 129 étrangères; 197 de ces 249 compagnies vendent aussi de l'assurance-feu. En outre, 19 sociétés ou ordres fraternels vendent de l'assurance-accident et de l'assurance-maladie aussi bien que de l'assurance-vie et deux sociétés ou ordres fraternels ne vendent que de l'assurance-accident.

Le tableau 23, qui donne la répartition des affaires dans ce domaine entre les compagnies à charte fédérale et provinciale, montre que, comme dans le cas de l'assurance-vie et de l'assurance-feu, la majeure partie des affaires (soit environ 86 p.c. dans le cas présent) est effectuée par les compagnies à charte fédérale.

Etant donné, comme on l'indique plus haut, que la plupart des compagnies qui s'occupent d'assurances diverses au Canada vendent aussi l'assurance-feu, leur actif, leur passif, leurs recettes et leurs dépenses pour toutes opérations sont compris dans les statistiques financières des compagnies d'assurance-feu données à la section 1, sous-section 3, de ce chapitre. Le tableau 25 contient des chiffres semblables